

CONSEIL COMMUNAL SUD

COMPTE-RENDU DE LA

RÉUNION RESTREINTE

DU 23 MAI 2019

Présentation du projet d'espace vert de Raba et validation des jeux du futur site

Madame Jacqueline CHADEBOST, adjoint délégué aux Espaces Verts et Monsieur Benoît PETRIDIS, responsable du Service Environnement et Paysages, présentent le projet d'aménagement du jardin de Raba. Pour rappel, il a été élaboré à partir des recommandations du groupe de travail du Conseil Communal Sud regroupant des volontaires membres de cette instance ainsi que des riverains. Le projet présenté a été validé par la municipalité et regroupe l'ensemble des préconisations émanant du groupe de travail.

Un débat s'instaure sur les parcelles de jardins partagés qui vont intégrer le futur espace. Il est confirmé par Mme CHADEBOST que si l'association des Jardins de Raba a suffisamment de candidats, c'est cette instance qui gèrera les 10 nouvelles parcelles. Mme MAILLOU, présidente de cette association, est favorable à prendre en charge ces parcelles supplémentaires. Mme CHADEBOST précise également que sur ces 10 parcelles, certaines seront réservées pour le service Petite Enfance et les personnes à mobilité réduite.

Par ailleurs, les riverains présents à la réunion valident le choix des essences et la plantation d'une haie en limite de propriété.

Concernant les jeux d'enfants, il a été proposé de renforcer l'aire de jeux pour enfants de moins de 3 ans tout en développant deux autres aires de jeux : l'une pour les 3 – 12 et une autre pour les plus de 12 ans.

Les trois propositions sont validées par l'ensemble des personnes présentes à la réunion.

La décision de clôturer ou pas ce futur espace reste à examiner. Le Conseil Communal et le groupe de travail doivent se prononcer ultérieurement sur la question.

Présentation du plan potelets

L'ensemble des propositions sur les différentes implantations sont validées par les conseillers communaux. Concernant les potelets sur la rue Arthur Rimbaud au niveau des commerces, Messieurs Nicolas PRAT et Brahim RIAHI, agents de la Ville, doivent se rendre sur place pour définir les meilleures implantations.

En terme de calendrier, l'ensemble des potelets et barrières seront posés à la fin de l'année 2019.

Validation de l'emplacement d'un gonfleur à vélos (projet du budget participatif 2018)

Dans le cadre du budget participatif 2018, Guillaume GARRIGUES, conseiller municipal délégué aux Transports, Déplacements, Plan vélo métropolitain et nouvelles mobilités, a convenu avec le porteur de projet de l'implantation d'une station de gonflage sur le quartier de Thouars. Les conseillers communaux proposent et valident le principe de l'intégrer à proximité de la piste cyclable au niveau de l'entrée du parking du Stade Nautique Henri Deschamps.

L'équipement sera posé à l'automne.

Concertation sur les transports en commun

Monsieur Salem ERCHOUK, Président du Conseil Communal Sud, rappelle qu'une concertation sur la mise en place d'un Transport en Commun à Haut Niveau de Service (TCHNS) desservant le quartier de Thouars est en cours et invite les habitants à se mobiliser pour soutenir ce projet et demander la réalisation d'une ligne à Thouars.

Examen de demandes d'aides financières

- Association Episolaire : une réorganisation de cette structure est en cours. La directrice a besoin de 20 000 € pour maintenir son activité.

Un débat s'instaure sur l'implantation géographique de l'association, basée actuellement au rez-de-chaussée de la Tour C de la résidence Château Raba. Une localisation sur un nouvel emplacement permettrait un passage plus important de clients notamment ceux devant payer le plein tarif. Ce changement n'interviendra pas avant le 20 mai 2020.

Les conseillers communaux acceptent d'accorder 4 000 € pour aider l'association.

- Deux demandes de l'association Mix-Cité sont étudiées :

- « Connect Thouars » qui cette année, a connu une fréquentation de 1600 personnes sur les 3 jours. Accord de financement pour la somme de 2 500 €.

- « En bas si j'y suis » dont le but est de proposer des spectacles et d'amener la culture dans les quartiers et les endroits insolites. Accord de financement pour la somme de 2 000 €.

- Le Conseil Communal accepte également de participer à l'achat d'un jeu d'échec géant qui pourra être utilisé pour toutes les manifestations de la ville et des associations. L'achat est partagé par l'ensemble des 5 Conseils Communaux à hauteur de 180 € chacun.

- Enfin, une aide financière de 3 500 € est reconduite pour l'organisation du repas solidaire par l'association Move and Feel à l'occasion des fêtes de fin d'année.